

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 30 juin 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Véronique MIQUELLY - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Georges ROSSO.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**IVIS-004-11855/22/BM**

### ■ Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements et colloques scientifiques internationaux - Approbation d'une convention

24448

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Engagée aux côtés des principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), la Métropole Aix-Marseille-Provence entend soutenir l'organisation d'évènements qui contribuent fortement à l'attractivité et au rayonnement international du territoire ainsi que les actions menées dans la perspective de la valorisation scientifique et le développement de la recherche.

Aix-Marseille Université sollicite la Métropole pour un soutien financier concernant l'organisation de plusieurs actions en lien avec les thématiques précitées.

Action 1 : Le Guichet d'accueil des étudiants internationaux

Pour la rentrée 2022/2023, du 29 août au 23 septembre 2022, AMU poursuit l'intensification et la professionnalisation des services à destination des étudiants internationaux.

Le guichet d'accueil des étudiants internationaux s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie gouvernementale « Bienvenue en France » qui vise à accroître le nombre d'étudiants internationaux accueillis en France chaque année, en investissant sur la qualité de l'accueil dispensé à ces derniers à leur arrivée sur le territoire.

Il permet aux étudiants de procéder aux démarches administratives obligatoires à leur arrivée en France par la présence sur le site de nombreux partenaires externes (CROUS, CPAM, CAF, actions logement, Studapart, Estudines, BNP Paribas, Société Générale, Heyme, MAIF, Livinfrance), des services internes d'Aix Marseille Université et des associations.

Cette année, les guichets seront déclinés sur l'ensemble des 5 campus de l'université, le campus Schuman à Aix-en-Provence et les campus Saint-Charles, Timone, Saint-Jérôme, Luminy à Marseille. Il se déroulera, la première semaine, en présentiel sur l'ensemble des 5 sites et les trois semaines suivantes sur prise de rendez-vous.

Les guichets sont ouverts aux étudiants internationaux des établissements suivants : AMU, Ecole Centrale de Marseille, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence, Ecole Nationale Supérieure Des Mines à Gardanne, Ecole Nationale des Arts et Métiers.

Cette action permet également d'attirer les étudiants internationaux afin de développer et de renforcer les systèmes locaux.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 1, une subvention d'un montant de 3 000 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Action 2 : « La Nuit Européenne des Chercheur.e.s »

« La Nuit Européenne des Chercheur.e.s » est le rendez-vous annuel européen de la culture scientifique. Il s'agit d'un événement initié par la Commission Européenne et soutenu par les Ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le concept est une invitation à partager une même soirée avec des chercheurs dans des centaines de villes d'Europe, dont 14 en France.

Cet événement incontournable de culture scientifique est programmé dans un univers mis en scène le temps d'une soirée qui se déroulera le 30 septembre 2022 à Marseille aux Dock des Suds et en simultané dans plus de 300 villes en Europe.

Cet événement, dont c'est la 7<sup>ème</sup> édition, contribue à l'amélioration de l'offre culturelle sur les sciences et leurs enjeux, en favorisant les rencontres directes entre chercheurs et grand public (citoyens de tous âges), cette action renforce également le lien entre recherche et territoire. Plus de 1400 visiteurs sont attendus cette année dans la soirée.

Le thème sera cette année « L'imprévu ». Cette accroche permettra de parler de prévisions et d'anticipations, de sérendipité mais également de hasard et de surprises. La programmation des rencontres avec les chercheurs se répartira dans plusieurs espaces aménagés du Dock des Suds.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 2, une subvention d'un montant de 6 000 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Action 3 : La 21<sup>ème</sup> édition des journées Louis André Gérard Varet (LAGV)

Cet événement est organisé sous l'égide de l'Ecole d'Economie d'Aix Marseille (AMSE) et se tiendra du 6 au 8 juin 2022 au Palais du Pharo à Marseille.

La spécificité de cette édition consistera à lier les 21<sup>ème</sup> édition des journées LAGV avec la conférence Public Economic Theory (PET) 2022. Les chercheurs pourront ainsi s'inscrire et participer à ces deux colloques et bénéficieront d'échanges constructifs et de qualité. L'organisation des deux conférences LAGV/PET, dont l'organisation est gérée par Aix Marseille School of Economics se complètent sur le thème de l'économie publique, et elles accueilleront au total 560 chercheurs et doctorants en 5 jours.

L'objectif de ces journées est de prendre acte des dernières avancées scientifiques dans le domaine de l'économie publique, de favoriser l'interaction entre chercheurs et de participer ainsi au rayonnement international d'Aix Marseille.

Les sujets abordés cette année seront l'histoire de la pensée économique, l'économie de la famille (mariage, divorce, violences conjugales), la neuroéconomie, les coûts de transaction et les droits de propriété.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 3, une subvention d'un montant de 5 000 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

#### Action 4 : Conférence Public Economic Theory 2022 (PET)

A la suite des journées Louis André Gérard Varet se tiendra du 8 au 10 juin 2022, la conférence Public Economic Theory (PET).

Il s'agit d'un moment de dialogue d'information et de mobilisation de pairs autour de l'économie publique théorique en présence de chercheurs internationaux. Cette manifestation contribue à la diffusion de recherches de qualité en économie, privilégiant les résultats qui éclairent le débat et la décision publique. Plus d'une vingtaine de conférenciers participeront en provenance d'universités étrangères, telles que University of Cambridge, Arizona State University, New York University Abu Dhabi, University of Iowa, Tippie College of Business, University of Oslo, University of Navarra, IESE Business School, Vanderbilt University.

Cette conférence contribue également aux échanges notamment avec des économistes de réputation internationale, (dont l'appel à soumission est diffusé dans la plupart des universités et centres de recherche d'Europe, d'Amérique et d'Asie), plus de 280 personnes sont attendues. Les sujets abordés lors de la conférence PET seront la théorie des compétitions et tournois et la théorie des coalitions des jeux.

La tenue annuelle, dans le paysage académique d'Aix-Marseille, d'une conférence de premier plan où interviennent des économistes de réputation internationale, concourt à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 4, une subvention d'un montant de 3 000 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67

#### Action 5 : INT MEETING " Current Challenges in integrative Neurosciences a 10 years perspective"

La conférence internationale de l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT) a pour objectif de présenter à la communauté scientifique régionale et nationale l'actualité de la recherche sur le cerveau et la moelle épinière. Cette 5ème édition vise à exposer les problématiques actuelles de la recherche en neurosciences intégratives avec une nouvelle orientation, à 10 ans, de l'INT.

Le colloque s'organise sur 6 demi-journées scientifiques du 28 au 30 septembre 2022 à Marseille avec 25 intervenants dont 4 conférenciers locaux, 6 nationaux, 9 européens et 6 venant des USA/Japon.

Cet événement permettra de faire ressortir les nouvelles approches physiopathologiques comme les nouveaux modèles et technologies qui émergent pour surmonter l'un des plus grands défis de notre temps : comprendre l'origine des maladies neurologiques et psychiatriques et mieux les prendre en charge.

Il permet également de renforcer les interactions scientifiques, les collaborations et les échanges entre chercheurs et aussi de développer ou renforcer les liens entre les équipes de Marseille. C'est une occasion unique pour les étudiants de neurosciences d'AMU sous l'égide de la Neuroschool de rencontrer et d'interagir avec des chercheurs de renommée internationale et de présenter leurs travaux dans le domaine, plus de 180 scientifiques sont attendus.

L'INT œuvre depuis 10 ans et cette conférence permet un recentrage sur les nouveaux enjeux de la recherche en neurosciences intégratives. Elle contribue à augmenter la visibilité de nos laboratoires au niveau national et international et de mettre en avant la grande qualité de la recherche qui y est menée.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 5, une subvention d'un montant de 6 000 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67

Action 6 : Congrès « 10th International Conference on System and Control – ICSC'22

Le Laboratoire Informatique et Systèmes (LIS) organise à Marseille du 23 au 25 novembre 2022, le congrès 10<sup>th</sup> International Conference on System and Control.

Ce congrès offre l'opportunité pour des chercheurs, notamment méditerranéens, de se rencontrer pour échanger sur les derniers résultats scientifiques et sur les développements des nouveaux outils techniques dans le domaine des sciences pour l'ingénieur. Plus précisément, il sera dédié aux problématiques liées au contrôle des systèmes et les différentes applications dans de nombreux domaines tels que le transport (hélicoptère, véhicule, robot, drone, etc.), l'énergie (procédé à énergie renouvelable, systèmes hybrides, etc.), la santé (contrôle de glycémie, aide au diagnostic médical) et le génie bioclimatique (contrôle du microclimat, etc.).

Cet événement scientifique sera l'occasion pour de nombreux chercheurs, jeunes doctorants et post-doc ou confirmés (chercheurs et enseignants chercheurs) de communiquer leurs résultats de recherche et d'échanger avec leurs homologues de différents pays sur les thématiques abordées.

ICSC'22 permettra aussi une rencontre entre le monde industriel (les entreprises Airbus Helicopters et STMicroelectronics participeront aux échanges) et le milieu universitaire. Différents chercheurs du domaine public, essentiellement issus des universités et des centres de recherche notamment l'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA) et l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) pourront communiquer leurs résultats dans le domaine des sciences industrielles pour l'ingénieur.

Cette action contribue à favoriser la rencontre et les échanges entre le milieu industriel et le monde académique. Plus de 150 personnes sont attendues.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'action 6, une subvention d'un montant de 2 500 € imputée au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les 6 actions précitées :

Organisateur	Action et Evènement	Date	Subvention N-1	Subvention demandée	Budget Co financeurs	prévisionnel	Montant proposé
Aix Marseille Université N° Guichet Unique : 00001991	Guichet Unique	29/08 au 23/09/22	N-1 : 10 000€	<b>3 000 €</b>	32 340 € Co-financeur : CVEC : 29 340 €		<b>3 000 €</b> Soit <b>9,28%</b> du budget prévisionnel
Aix Marseille Université N° Guichet Unique : 00001268	Nuit Européenne des Chercheurs	30/09/22	N-1 : 6 000 €	<b>6 000 €</b>	58 600 € Co-financeurs : Europe : 17 600 € Etat: 6 000 € Région : 5 000 € Département : 16 000 € Ville de Marseille : 5 000 € Autre financement : 3 000 €		<b>6 000 €</b> Soit <b>10,24 %</b> du budget prévisionnel

AMSE, école d'économie Aix Marseille	21ème journées économie publique Louis André GERARD VARET	6 au 8/06/22	N-1 : 5 000 €	<b>5 000 €</b>	98 355 €	<b>5 000 €</b>
N° Guichet Unique : 00001308					Co-financeurs : Département : 3 000 €: Ville de Marseille : 2 000 € AMU/AMSE : 7 128 € € Drt d'inscription : 81 227 €	Soit <b>5,08</b> % du budget prévisionnel
AMSE, école d'économie Aix Marseille	Conférence Public Economic Theory 2022 (PET)	8 au 10/06/22	N-1 :	<b>3 000 €</b>	100 925 €	<b>3 000 €</b>
N° Guichet Unique 00001307					Co-financeurs : Département : 3 000 €: Ville de Marseille : 2 000 € AMU : 4243 € Drt d'inscription : 88 682 €	Soit <b>2,97</b> % du budget prévisionnel
Aix Marseille Université	INT MEETING " Current Challenges in Integrative Neurosciences a 10 years perspective"	28 au 30/09/22	N-1 :	<b>6 000 €</b>	56 600 €	<b>6 000 €</b>
N° Guichet Unique 00001521					Co-financeurs : Département : 7 000 €: Ville de Marseille : 6 000 € Fonds publics : 17 000 € Fonds privés : 9 700 € Drt d'inscription : 10 900 €	Soit <b>10,60</b> % du budget prévisionnel
Aix Marseille Université	Congrès « 10th International Conference on System and Control – ICSC'22	23 au 25/11/22	N-1 :	<b>2 500 €</b>	41 583 €	<b>2 500 €</b>
N° Guichet Unique 00001288					Co-financeurs : Département : 2 000 €: Ville de Marseille : 2 000 € Fonds publics : 6 500 € Fonds privés : 2 000 € Drt d'inscription : 26 583 €	Soit <b>6,01</b> % du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 25 500 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation des actions susvisées et par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, avec effet rétroactif pour les actions 3 et 4 qui se sont tenues avant le présent Bureau, et d'approuver la convention afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où le rapport ci-dessus**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, à Aix-Marseille Université pour ses actions qui favorisent l'attractivité et la notoriété du territoire, le développement de la culture et de la recherche scientifique.

## **Délibère**

### **Article 1 :**

Sont attribuées des subventions de fonctionnement spécifiques au profit d'Aix-Marseille Université pour la mise en place d'évènements et de colloques universitaires pour un montant total de 25 500 euros au titre de l'exercice 2022.

### **Article 2 :**

Est approuvée la convention d'objectif, ci-annexée, conclue avec Aix-Marseille Université.

### **Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

### **Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2022, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,  
La Vice-Présidente Déléguée,  
Santé, ESR,  
Recherche médicale,  
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE